

CHANTRAINE INFOS

Site internet: www.mairie-chantraine.fr

ACTUALITÉS

Inauguration raccordement Fibre SFR



SFR FTTH, filiale du Groupe Altice France, annonce l'ouverture commerciale des offres fibre à Chantraine.

En effet, mardi 23 mars dernier, l'inauguration du Nœud de Raccordement Optique de Chantraine fut l'occasion pour SFR FTTH de lancer la commercialisation du réseau fibre optique. Aussi, ce déploiement a permis à **1 250 logements** d'être éligibles à la fibre optique FTTH (« Fiber To The Home » ou « Fibre optique jusqu'à l'abonné »), soit 70% des logements chantrains qui peuvent souscrire à des offres fibre leur permettant d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Grâce à la fibre, les temps de téléchargements se réduisent considérablement. Ainsi, les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une excellente qualité d'image (qualité HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité.

D'ici 2022, l'ensemble des foyers chantrains devrait être raccordé.

Pour tester son éligibilité à la fibre et connaître les opérateurs commerciaux présents sur le réseau, il suffit de se rendre sur le site <http://sfr-ftth.com/test-deligibilite/>.



Après avoir souscrit à une offre fibre auprès d'un opérateur, une équipe de technicien viendra installer la prise fibre optique à votre domicile.

Pour plus de questions, rendez-vous sur <http://www.sfr-ftth.com/>



Animation au Compost'cabana



Le 7 avril, de 13h30 à 16h30, au COMPOST'CABANA rue Varroy, le SICOVAD proposera, en partenariat avec la municipalité, une sensibilisation au compostage et au tri : astuces pour bien composter, prises de contact pour développer de nouveaux sites de compostage collectif, conseils sur le tri et pour réduire les déchets ! Cette animation est ouverte à tous, dans le respect des gestes barrières (port du masque obligatoire). Sans inscription.

Contact : manon.parmenier@sicovad.fr / 03.29.31.33.75

Service à nos administrés

Agence postale et service de papiers d'identité : suite au transfert de ces deux activités sur le site principal de la mairie, après quelques adaptations notamment en termes d'horaires, nos administrés se sont appropriés cette nouvelle organisation. Leurs retours sont très positifs. En effet, désormais **les usagers trouvent tous les services sur le même site**, sans impact sur la qualité ; le stationnement est facilité avec la création de six places de parking dédiées ; une ouverture au public est adaptée pour chaque activité, 5 jours / 5, afin de répondre aux besoins de tous ; il n'y a désormais plus de fermeture en période de vacances, les agents étant polyvalents. Les différents **horaires**, que vous pouvez retrouver sur le site de la commune, sont les suivants : les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h et les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 10h à 12h et de 14h à 17h. Le mercredi est en alternat : le matin la Poste est ouverte et l'après-midi la Mairie. Bien entendu, pour les passeports n'oubliez pas de prendre rendez-vous au préalable. Enfin, la boîte postale du rond-point est restée sur site et une deuxième a été installée à côté de la mairie.



BLOC-NOTES

MCG = Maison Ch. Grandemange
® = précisions au fil des pages



AVRIL

Mercredi 7 : ANIMATION COMPOSTAGE ET TRI AU COMPOST'CABANA, SICOVAD et Municipalité, rue Varroy.®

Dimanche 11 : PARCOURS DU COEUR, A.S.M. (sous l'égide de la Fédération Française de Cardiologie), à définir.

Dimanche 11 : STAGE ÉTHOLOGIE, Épinal Passion Cheval, Equ'Crin d'Olima.

Du L.26 au V.30 : ACCUEIL DE LOISIRS, Municipalité, MCG.

Dimanche 11 : CONCOURS HUNTER, Épinal Passion Cheval, Equ'Crin d'Olima.

MAI

A définir : JOURNÉE DU VELO, Les Amis de Vélocio, départ étang de Chantraine.

Samedi 8 : STAGE ÉTHOLOGIE, Épinal Passion Cheval, Equ'Crin d'Olima.

Samedi 8 : CÉRÉMONIE de commémoration de l'Armistice du 8 Mai 1945, Municipalité & Association des Anciens Combattants, Cimetière (Monument aux Morts).

Dimanche 9 : CONCOURS DE PONY GAME, Épinal Passion Cheval, Equ'Crin d'Olima.

S.29 et D.30 : KERMESE de Chantraine, Les Loisirs Chantrains, Place de l'Eglise et Maison Paroissiale.

JUIN

Dimanche 6 : GRANDE FINALE ANNUELLE DES OLYMPIADES (concours interne), Épinal Passion Cheval, Equ'Crin d'Olima.

Samedi 12 : BAL FOLK IRLANDAIS BRETON, La Camerelle, MCG.

Samedi 19 : CROSS DES ÉCOLES, La Grenouille Buissonnière et Municipalité, MCG.

Du V.25 au D.27 : EXPOSITION PHOTOS GRAND ANGLE, Association Grand Angle ÉPINAL, MCG.

Dimanche 27 : L'INSTANT TERROIR, Municipalité, MCG.

Le maintien des manifestations ci-dessus présentées dépend des mesures sanitaires liées au COVID-19, applicables aux dates pressenties.

SOMMAIRE

■ Actualités / Bloc-notes	Page 1
■ Le conseil municipal	Page 2
■ Vie de la commune	Page 3
■ La mairie m'informe / Vie Sociale	Page 4

Le Conseil Municipal



Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Marc BARBAUX, Maire, les 21 janvier 2021 et 18 mars 2021 et a acté diverses décisions que vous pourrez retrouver sur le site de la commune : <https://www.mairie-chantraine.fr>, dans l'onglet « votre mairie », rubrique « CR Conseils Municipaux ». Vous trouverez le détail du point lié au budget ci-dessous.

LE BUDGET COMMUNAL DE CHANTRAINE

Après une année biaisée par la crise sanitaire de la covid 19 et de l'impact du transfert du budget Eau à la CAE, le budget de l'année 2020 se clôture avec un résultat net excédentaire de **435 427,13 €**.

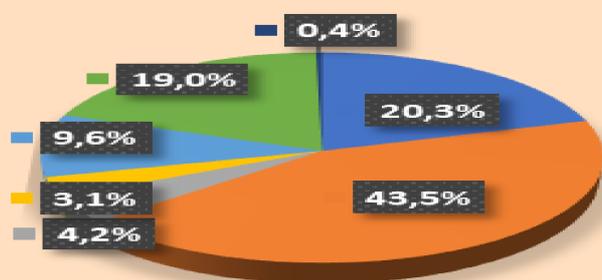
Retour sur le budget réalisé en 2020

En effet, bien que de nouvelles charges soient apparues, tels masques, gel hydro alcoolique, vitres de protection pour les agents d'accueil et produits d'entretien, d'autres dépenses ne se sont pas faites (dépenses de restauration scolaire, d'électricité, d'animations, de personnel et de travaux...) et d'autres ont été maîtrisées (prestations de nettoyage transférées en interne, location du local de du rond-point de Chantraine pour La Poste, charges de personnel...).

Les recettes de fonctionnement ont également été fortement impactées avec le non déroulement de certains centres aérés et des semaines sans restauration scolaire.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

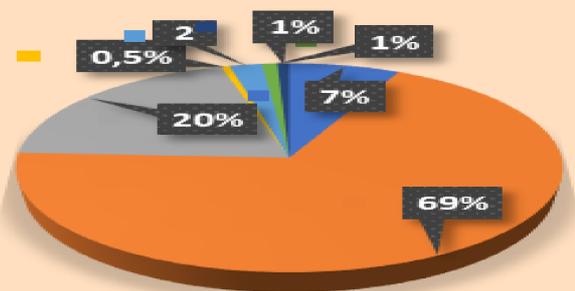
2 252 833,12 €



charges à caractère générale	456 896,51 €
charges de personnel	980 387,82 €
autres charges gestion courante	93 930,15 €
charges financières	68 761,24 €
charges exceptionnelles	216 320,45 €
atténuation de produits	427 961 €
opération ordre	8 575,95 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

2 577 322,01 €



produits des services et du domaine	185 309,18 €
impôts et taxes	1 768 186,70 €
dotations subventions et participations	509 864,61 €
autres	13 824,43 €
atténuation charges	54 630,03 €
produits exceptionnels	25 524,56 €
opérations d'ordre	19 975,65 €

Après reprise de l'excédent 2019, notre excédent de fonctionnement 2020 se monte à **500 399,30 €**. Quant à la section d'investissement, notre excédent de fonctionnement capitalisé 2019 est de **784 532,36 €**.

Focus sur le budget communal 2021

Nos dépenses de fonctionnement devraient augmenter de façon maîtrisée de 0,08% et nos recettes devraient connaître une forte augmentation de 7,14% par rapport à 2020. Et compte tenu de l'excédent 2020, notre épargne nette devrait ainsi évoluer de 342 à 769 k€.

- DEPENSES de FONCTIONNEMENT : 2 255 292,23 €
- RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 3 188 484,52 €

Excédent versé sur la section investissement : 933 192,29 € → Pour financer les investissements.

Cet autofinancement, ainsi constitué des subventions (43 647 €), FCTVA/opérations d'ordre/taxe d'aménagement et résultat 2020, nous permettra (sans recours à l'emprunt et sans augmentation des impôts) de payer nos dépenses d'investissement obligatoires (tel le remboursement du capital des emprunts).

et de financer à hauteur de 830 132 € les investissements 2021 suivants :

- Achat et régularisation emprises de terrains : 45 000 €
- Investissement dans divers bâtiments communaux : 42 500 €
- Travaux au cimetière (10 000 €), travaux Bois et Forêt (20 000 €)
- Travaux maison Grandemange salle Abba (8 000 €) et 1^{ère} tranche accessibilité handicapés (32 000 €), travaux et équipement mairie (4 600 €) et écoles (10 900 €), et reconstruction du mur de soutènement école élémentaire (190 000 €) et installations chauffage (32 700 €)
- Réfection de voirie communale (130 000 €), fin de modernisation éclairage public en LED (68 000 €) et remboursement échelonné ZAC Arsenal (129 900 €)
- Aménagement d'espaces publics, tels aire de jeux des Roses de Noël à remettre en conformité, embellissement de la commune, étang (40 000 €)
- Divers : 50 500 €





DU CÔTÉ DE LA VIE DE LA COMMUNE

Travaux rue du Général de Gaulle



Après le changement de la conduite d'eau rue du Général de Gaulle, nous allons poursuivre notre vaste programme d'aménagement de cette rue.

En effet, **l'entreprise COLAS France interviendra à partir du 31 mars 2021** pour une durée prévisionnelle de six semaines (hors intempéries et aléas) du n°10 (école maternelle) au n°130 (la Passée). Cette opération consistera en la

reprise des bordures endommagées, des grilles avaloirs défectueuses et des tampons d'assainissement. S'ensuivra l'opération du Département qui réalisera la couche de roulement sur ce même tronçon courant de l'été.

Un planning est disponible sur le site de la commune. Il prend en compte les contraintes externes, notamment les championnats de France de vélo qui passeront dans notre commune le 18 juin 2021 et qui emprunteront cette rue.

Fin 2021 / début 2022, une section d'assainissement (conduite défectueuse) sera changée sur une longueur de 200 m. par la Communauté d'Agglomération d'Epinal (C.A.E.) après la Passée communale.

En 2022, la deuxième tranche de travaux entre la Passée communale et le terminal des BUS sera engagée après l'opération de renforcement de la canalisation d'assainissement par la C.A.E.



La démocratie participative



Suite à la mise en œuvre de notre enquête citoyenne, nous avons eu bon nombre de retours de votre part et nous vous en remercions très sincèrement. Cela démontre votre volonté d'implication dans la vie de votre commune. Aussi, nous sommes aujourd'hui en mesure de vous donner les résultats observés.

Composition des foyers qui ont répondu : majorité de couple (65,5%) entre 26 et 59 ans (65,5%), en activité professionnelle (66,4%) avec des enfants entre 3 et 18 ans (55,5%).

Principales motivations pour venir habiter à Chantraine : cadre de vie, calme et proximité de la forêt (74,3%) ; proximité d'Epinal (45,9%) ; proximité du lieu de travail (37,6%).

Les services sur Chantraine : les commerces de proximité, les loisirs et les transports en commun sont les services les plus utilisés sur Chantraine. Les Chantrainois se déplacent sur

une autre commune pour la santé, les loisirs ainsi que les autres commerces. Les services supplémentaires souhaités concernent aussi bien les adultes (47,3%) que les jeunes et la famille (30,9% pour les 2). Les espaces ludiques et sportifs (terrain multisports) et un point multimédia sont les principaux souhaits des répondants (59,1 et 28,2%). A noter que 24,5% d'entre eux aimeraient avoir accès à une meilleure mobilité sur la commune (vélo, arrêt de bus supplémentaires...).

Autres demandes : un accueil des enfants le mercredi en journée complète et le maintien d'espaces verts dans la commune.

Secteurs à développer en priorité : l'animation de la commune, les services de santé, la participation citoyenne et les commerces de proximité sont les thèmes qui ont obtenu le plus de vote.

Actions auprès de la jeunesse : elles concernent surtout les jeunes (82,7%) qui souhaiteraient des activités culturelles (concerts, expositions, débats, projections, loisirs créatifs...) et sportives (terrain multisports, parcs de jeux à développer).

D'autres propositions ont été formulées : avoir un lieu de rencontres et d'échanges et valoriser la forêt (parcours de santé...).

Que faire pendant son temps libre ? Le niveau de satisfaction des répondants se situe entre 5 et 8 sur une échelle allant jusque 10. Ont été plébiscitées les randonnées et/ou marches en forêt, l'animation culturelle ainsi que des activités de loisirs créatifs.

Investissement dans un groupe de travail et/ou de réflexion : à 58,2% les participants ne sont pas prêts à intégrer un groupe de travail cependant pour ceux qui le souhaiteraient, l'animation et l'aménagement/cadre de vie sont les deux sujets les plus plébiscités.

Rentrée scolaire : point sur les mesures

POUR QUI ? Les enfants nés en 2018 qui entrent en petite section à l'école maternelle ; les enfants qui entrent en cours préparatoire (CP) à l'école élémentaire ; les enfants changeant d'école (sont concernés tous les élèves de la Moyenne Section au CM2 devant être scolarisés à Chantraine suite à un changement de domicile des parents sur Chantraine ou un souhait à vouloir être à nouveau scolarisé sur Chantraine).



LE SAVIEZ-VOUS ? La loi impose qu'un enfant soit scolarisé en septembre dans l'année de ses 3 ans, à moins qu'il ne bénéficie d'une instruction à la maison. **Cas particulier des enfants nés en 2019 :** ils peuvent être scolarisés en section des « Tout-Petits », où les places sont limitées : seuls les dossiers d'inscription redonnés en Mairie avant fin mai seront pris en compte, et les parents concernés seront informés fin juin si leur enfant né en 2019 est admis ou non à la rentrée de septembre.

Attention : l'inscription d'un "Tout-Petit" implique une scolarisation régulière ! L'inscription d'un élève déjà scolarisé dans une autre ville ne peut se faire qu'à l'appui d'un certificat de radiation de l'école précédente.

LES DÉMARCHES D'INSCRIPTION. Les dossiers d'inscription peuvent être retirés à l'une de ces trois adresses : **Mairie de Chantraine**, Accueil, Impasse Payonne, 03/29/69/19/19, contact@mairie-chantraine.fr ; **Ecole Maternelle Julia Colin** (Madame GIRARDIN), 3 rue Julia Colin, 03/29/35/05/62, maternellecolin@gmail.com ; **Ecole Élémentaire Robert Desnos** (Madame ROY), 43 rue Jules Ferry, 03/29/35/03/95, ce.0881479@ac-nancy-metz.fr. Aucune inscription ne pourra être prise en compte si le dossier dument complété n'est pas retourné par courrier **au plus tard le 31 mai 2021, à une école, ou à la mairie.**

DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE. La demande des parents est à transmettre au maire de la commune de résidence qui ensuite adressera au maire de la commune d'accueil son avis. Une dérogation de secteur peut être accordée après accueil de tous les élèves du secteur, sous réserve de places disponibles, et de l'engagement de la commune de résidence à prendre en charge les frais de scolarisation. Il n'y a pas lieu d'établir une demande de dérogation de secteur en cas de déménagement lorsque l'établissement demandé est celui du nouveau domicile.



Le SICOVAD



La prévention des déchets c'est quoi ? C'est l'ensemble des mesures et actions visant à réduire l'impact des déchets sur l'environnement, soit par la réduction des tonnages produits, soit par la diminution de la nocivité des déchets produits.

Trois actions proposées par le SICOVAD. **Les lombricomposteurs** : permettent de composter ses déchets de cuisine, même quand on n'a pas de jardin. Pas d'odeur nauséabonde, un encombrement limité, un entretien réduit. 34 familles ont été aidées en 2020. Les foyers observent une moyenne annuelle de **25 kg par an de bio déchets** détournés et ont un compost de qualité au bout de 3/4 mois.

Poules et poulaillers : alléger le poids de sa poubelle ménagère grâce aux poules c'est aussi possible. Une poule consomme jusqu'à 5 kg de déchets alimentaires par mois, l'acquisition de deux

poules permet de diminuer **d'une centaine de kilos les déchets** organiques jetés par foyer et par année. Près de 100 nouvelles familles aidées cette année. **Couches lavables** : leur utilisation permet de faire des économies, de contribuer à préserver les matières premières et d'alléger le poids de sa poubelle ! En 2019, quinze foyers ont joué le jeu en contrepartie d'une subvention pour l'achat de couches lavables. Cette année, 20 familles ont répondu présent. Elles ont pesé le poids de leur poubelle avant/après le passage aux couches lavables et les chiffres ne sont pas moindres : **environ 25 kg par famille en moins par mois**.

Les bonnes pratiques : pour les collectes du matin, sortir vos bacs/sacs la veille au soir ; disposer votre bac, la poignée côté route ; bien fermer vos sacs pour que rien ne s'envole ; jeter les pots, bouteilles et bocaux en verre dans les conteneurs à verre ; déposer les cartons supérieurs à 50 cm en déchetterie ; apporter les déchets verts en déchetterie ou compostez les. Vous avez du mal à porter votre sac ou à pousser votre bac ? Peut-être est-il trop lourd ! Pensez aux agents qui les collectent et ne les chargez pas trop.

Le numéro vert 0800 109 701 (appel gratuit, une conseillère en tri répond à toute vos questions). **Les réseaux sociaux** Facebook, Twitter et Instagram pour suivre au plus près l'actualité et les événements. Il est également possible de télécharger l'application du Sico vad...



Alerte forêt

Des coupes sanitaires sont actuellement effectuées par l'ONF dans la forêt domaniale d'Uxegney. Elles interviennent généralement dans les peuplements âgés en attente d'être renouvelés ou ayant subi une attaque parasitaire. Elles ont pour but de prélever les arbres malades ou déperissants. Sachez qu'elles sont nécessaires à l'entretien du patrimoine forestier mais n'ont aucune autre vocation que celle d'**assurer votre sécurité**.



Démarchage à domicile



Les personnes habilitées à démarcher doivent être munies d'une carte visée par la Préfecture. **La ville de Chantraine ne mandate pas de démarcheurs, sauf communication expresse de celle-ci.** Pour votre sécurité, méfiez-vous des personnes qui vous l'affirment. La mairie recommande donc la plus grande prudence aux personnes qui sont ainsi sollicitées (par exemple, pour l'entretien de vos extérieurs, de la charpente, etc.). En cas de doute ou de sollicitations abusives, contactez la police municipale au 03 29 69 19 19, ou la police nationale en composant le 03 29 69 17 17. Restez aussi prudents au sujet des démarchages téléphoniques. Ne divulguez jamais vos coordonnées personnelles ou votre numéro de Carte Bleue : aucun organisme sérieux ne vous le demandera. La police municipale de Chantraine est intervenue à plusieurs reprises sur des appels d'habitants se plaignant de personnes douteuses (gens du voyage qui travaillaient soi-disant dans des propriétés privées). Si vous remarquez des déplacements inhabituels, prenez une photo et la plaque d'immatriculation, puis appelez la police.

Vie sociale

C.C.A.S.



Afin de gérer au mieux et au plus vite **les problèmes de l'aide sociale** de tous les chantrainois, il a été décidé de diviser la commune en 9 secteurs géographiques.

Chacun est ainsi sous la responsabilité d'une personne du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) avec qui il sera directement en contact. Ses coordonnées vous seront communiquées dans un prochain courrier à conserver. Ceci est un outil de proximité à votre service afin d'intervenir dans les délais les plus brefs et dans les meilleures conditions.

Le repas des aînés

Le repas des Aînés, repoussé au mois de mars en raison des contraintes sanitaires, est à nouveau annulé. La covid est encore trop présente et de nombreuses personnes n'ont pas encore été vaccinées.

Nous avons le plaisir de vous présenter Monsieur **Victor Recouvreur**, dont nous avons souhaité les **100 ans** ce 26 février 2021. D'un dynamisme de jeune homme, doté d'une mémoire intacte, notre centenaire a apprécié la venue des élus locaux et du Département avec joie et sourire.



Permanence Sociale



Mme **Brigitte GILLE**, Adjointe, reçoit le mercredi matin et sur rendez-vous en mairie. Mme **Fanny CLAUDEL**, assistante sociale, assure une permanence le 3^{ème} mardi du mois à Chantraine. Elle se tient également à disposition à la MSVS (Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale), 31 rue des Acacias à Golbey. **Tél : 03.29.29.27.30.**

R.A.M.

Madame **Stéphanie GIANNINI**, animatrice du Relais Assistantes Maternelles Épinal Ouest et Sud, se déplace à la demande des parents et des assistantes maternelles. Renseignements : crèche « Premiers Pas », 27 rue Eugène Lutherer, 88190 Golbey, ramsecteurouest@agglo-epinal.fr, **tél : 06.46.81.27.19.**

